



Règlement Challenge Michel Hemberg 2025 (PAC-Buzet)

1. Les équipes doivent se présenter au terrain au moins trente minutes avant leur premier match.
2. Les matchs des catégories U6, U7, U8 et U9 se déroulent **sur le terrain synthétique où les studs en alu sont formellement interdits.**
3. Le Challenge se déroule sous forme de matchs amicaux et d'un festifoot pour les U6..

Le joueur recevant une carte jaune est exclu du match et peut être remplacé.
Le joueur recevant une carte rouge est exclu du tournoi.
4. Des collations seront remises aux délégués une fois la feuille de match remplie.
Les joueurs doivent être munis d'une pièce d'identité.
5. Chaque équipe apporte ses propres ballons d'échauffement ainsi qu'un deuxième jeu de maillots de couleur différente. En cas de rencontre entre 2 équipes portant des maillots de même couleur, c'est le club désigné comme visité qui changera de maillots.
6. L'arbitre peut se donner le droit de laisser finir une action ou laisser jouer des arrêts de jeu s'il le juge nécessaire.
7. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dégâts dans les vestiaires ou dans les installations. Les équipes veilleront à ne rien laisser dans les vestiaires. Il est vivement conseillé de mettre à l'abri les objets personnels de valeur.
8. Une tenue correcte est exigée de tous les participants. Les dégradations faites aux installations du stade seront facturées aux responsables des clubs fautifs.
9. Le Comité organisateur se réserve le droit de réclamer une indemnité de 250 euros à tout club qui ne respectera pas son engagement au tournoi, y compris le retrait de son équipe en cours de tournoi.
10. Une remise de prix aura lieu à la fin du tournoi.
11. La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
12. Toute réclamation sera examinée par le comité organisateur.

Encore merci pour votre participation et bon challenge à tous.

Le comité du PAC Buzet